

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

-----  
Paix-Travail-Patrie  
-----

MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES  
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

-----  
Secrétariat Général  
-----

DIRECTION DES SERVICES VETERINAIRES  
-----



REPUBLIC OF CAMEROON

-----  
Peace-Work-Fatherland  
-----

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES  
AND ANIMAL INDUSTRIES

-----  
General Secretariat  
-----

DIRECTORATE OF VETERINARY SERVICES  
-----

# PLAN OPÉRATIONNEL DE CONTRÔLE DE LA FIÈVRE APHTEUSE AU CAMEROUN

# TABLE DES MATIÈRES

|  |     |
|--|-----|
| LISTE DES FIGURES .....  | ii  |
| LISTE DES TABLEAUX.....  | iii |
| I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....  | 1   |
| I.1. Contexte .....  | 1   |
| I.2. Justification.....  | 6   |
| II- BÉNÉFICIAIRES .....  | 9   |
| III- OBJECTIFS DU PLAN OPERATIONNEL.....   | 9   |
| IV- RESULTATS ATTENDUS.....  | 9   |
| V- LOGIQUE D'INTERVENTION .....  | 9   |
| COMPOSANTE 1 : PROTECTION DES CHEPTELS BOVINS.....   | 10  |
| 1.1. Cartographie du système de production des bovins au Cameroun.....                         | 10  |
| 1.2. Appui en matériel et logistique pour la campagne de vaccination.....                      | 10  |
| 1.3. Vaccination .....   | 11  |
| 1.4. Biosécurité .....   | 12  |
| 1.5. Gestion des foyers.....   | 12  |
| COMPOSANTE 2 : SURVEILLANCE ET SUIVI-EVALUATION EPIDEMIOLOGIQUE.....                           | 13  |
| 2.1. Surveillance .....  | 13  |
| 2.2. Suivi-évaluation .....  | 15  |
| 2.3. Diffusion et communication zoo sanitaire.....   | 15  |
| COMPOSANTE 3 : AMELIORATION DES CAPACITES D'INTERVENTION.....                                  | 16  |
| 3.1. Renforcement des capacités et des compétences du LANAVET .....                            | 16  |
| 3.2. Renforcement des capacités des Services Vétérinaires .....                                | 16  |
| 3.3. Élaboration, édition et diffusion des procédures, manuels et outils de communication..... | 16  |
| 3.4. Sensibilisation et information des acteurs.....   | 17  |
| V- RÔLE ET RESPONSABILITÉ DES ACTEURS.....   | 17  |
| VI- CADRE DE RESULTATS .....   | 19  |

# LISTE DES FIGURES

|  |   |
|--|---|
| Figure 1 : Principaux mouvements de bovins sur pied aux points de contrôle.....        | 2 |
| Figure 2 : Étapes de l'Approche progressive de la lutte contre la Fièvre Aphteuse..... | 5 |
| Figure 3 : Carte du statut officiel des paysmembre de l'OIE .....                      | 6 |
| Figure 4 : Répartition géographique des foyers de FA au Cameroun.....                  | 6 |
| Figure 5 : Structure du cheptel.....   | 7 |
| Figure 6 : Production contrôlée de lait par région en 2013.....                        | 7 |

# LISTE DES TABLEAUX

|   |    |
|---|----|
| Tableau 1 : Contribution du PRODEL dans la mise en œuvre du plan.....     | 25 |
| Tableau 2 : Contraintes, risques, hypothèses et moyens de mitigation..... | 32 |

# I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

## I.1. Contexte

La relance des investissements dans les zones rurales d'Afrique permettrait de créer les millions d'emplois tant attendus et d'améliorer la sécurité alimentaire et la résistance à la crise. Deux tiers de la population africaine vivent et travaillent dans les zones rurales qui offrent de vastes terres cultivables et l'agriculture représente 65% des emplois en Afrique subsaharienne (OIT, 2014).

Le secteur rural au Cameroun, reste un secteur clé et constitue en effet le premier pourvoyeur d'emplois avec 60% de la population active, de même pour ce qui est de l'apport des devises avec 55% du total des exportations (INS 2011). Le principal défi de ce secteur est de passer à une production rurale semi intensive et industrielle qui permettra de : (i) assurer la sécurité et l'autosuffisance au niveau interne ; (ii) approvisionner l'industrie de transformation et de créer un marché et une consommation internes pour les filières extraverties; et (iii) développer les exportations afin d'améliorer la balance commerciale.

La richesse de sa base productive et la grande diversité agroécologique du pays font du sous-secteur de l'élevage, des pêches et des industries animales, l'un des socles du développement rural. Il dispose d'un cheptel national estimé à près de 5 800 000 de têtes de bovins, 2 952 624 et 6 298 059 têtes respectivement des ovins et des caprins et 3 112 973 têtes de porcins (EPIA STAT, 2015). Selon l'étude sur l'état des lieux des filières d'élevage au Cameroun (PRODEL, 2015), la filière bovine est caractérisée par deux grands groupes à savoir : bovin-viande et bovin-lait. Au Cameroun on distingue plusieurs races en élevage du gros bétail parmi lesquelles :

- ✓ *Bovin-viande*: zébus peulhs (Red et White Fulani) , Goudali, taurins Namchi, Kapsiki ou Doayo, Muturu, Bakossi et Kouri;
- ✓ *Bovin-lait*: zébu peulh, Goudali, Simmental, du Brahman, des Holsteins et du Montbeliard et des hybrides issus du croisement avec les races locales.

Le système d'élevage des bovins sont essentiellement extensifs au Cameroun et se caractérisent par la mobilité (transhumance) des animaux. Ils se pratiquent surtout dans les régions septentrionales. Le système semi-intensif encore peu prépondérant est pratiqué par des agro éleveurs et quelques professionnels à travers des ranches. Il se développe sous forme de systèmes d'embouche à la périphérie des grandes villes. Le système intensif ou zero grazing quant à lui est très peu pratiqué (5%). On le retrouve dans la région du Nord-Ouest avec des tentatives d'amélioration génétique du matériel animal, notamment en élevage laitier (PRODEL, 2015). Les mouvements des animaux se font d'une part de la région de l'Extrême-nord vers la région du Centre qui dessert les régions du Sud et du littoral, de l'Adamaoua vers les régions de l'Ouest et de l'Est. D'autre part les animaux sont exportés vers le Tchad, le Nigeria, la Guinée et le Gabon. La figure ci-dessous présente la cartographie des mouvements des animaux

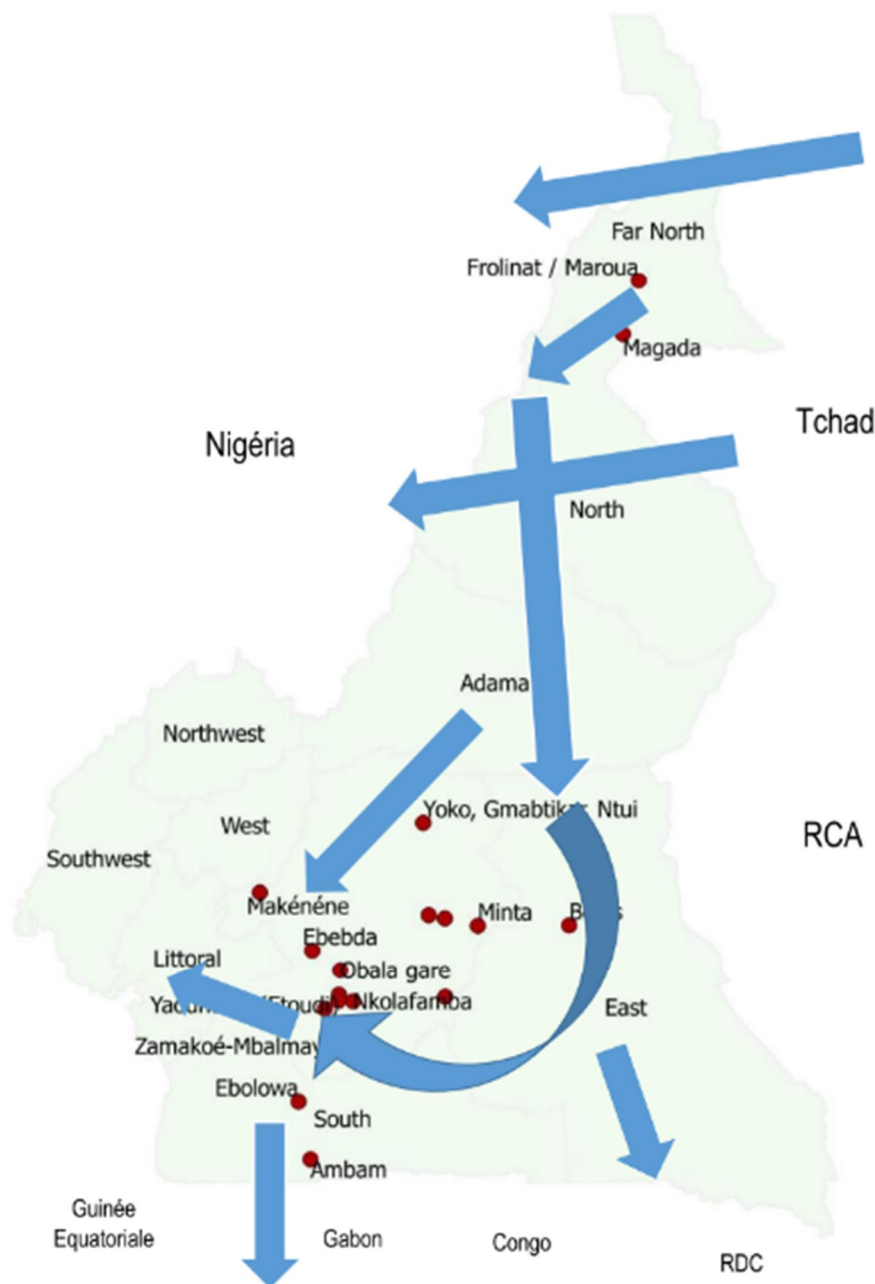


Figure 1 : Principaux mouvements de bovins sur pied aux points de contrôle

Source RESCAM

Le MINEPIA dans son processus de développement de la filière bovine a entrepris plusieurs actions notamment :

- ✓ La mesure de la performance des Services vétérinaires en 2011 par l'outil PVS. L'analyse des écarts a permis de relever de nombreux points faibles parmi lesquels l'insuffisance du maillage du territoire, l'inefficience des programmes de santé animale et l'insuffisance des ressources humaines et de capacités des Services Vétérinaires ;
- ✓ Le projet pilote de Ngaoundéré ;
- ✓ Le Projet Small Hoder Dairy ;
- ✓ L'étude sur le développement filière lait financée par l'UE ;
- ✓ Le PACE éradication PB aboutit au RESCAM ;

- ✓ La mise en place du projet PAPA/ADFL dont l'objectif était de former, équiper et structurer les acteurs de la filière laitière pour sécuriser leurs revenus et mieux approvisionner les marchés de consommation en utilisant de manière plus efficace et durable les ressources naturelles et de production. Principaux résultats obtenus étaient les suivants (i) La connaissance de l'environnement et des pratiques agropastorales est maîtrisée grâce à un Observatoire de l'Élevage participatif investi dans la formation des agro-pasteurs; (ii) L'utilisation des ressources naturelles (eau, pâturages) et des cultures fourragères suit des pratiques durables et mieux maîtrisées qui améliorent la productivité de l'élevage; (iii) La production laitière et la gestion des troupeaux sont améliorées et accroissent le disponible laitier et les revenus des éleveurs; (iv) La chaîne de transformation et commercialisation coopérative absorbe les variations saisonnières de production et valorise le lait par des produits variés acceptés du marché ;
- ✓ L'élaboration du plan stratégique national de contrôle de la FA financé par la FAO à travers le projet MTF/CMR/034/STF intitulé *"projet d'appui à l'amélioration du contrôle des maladies du bétail objet du commerce"* dont l'objectif était de réduire l'impact des maladies animales transfrontalières sur le sous-secteur de l'élevage et assurer la qualité des produits d'origine animale. De façon spécifique, il s'agissait d'élaborer les plans stratégiques nationaux de lutte et de contrôle des maladies animales transfrontalières applicables, qui constituent un handicap pour le développement des productions animales dans le pays. L'un des résultats de ce projet a été l'élaboration du plan stratégique national de contrôle de la FA. Ce plan fait état des facteurs de risques de la maladie (pastoralisme, les frontières poreuses, la transhumance et les marchés),
- ✓ La mise en œuvre de la phase pilote de l'opérationnalisation du plan stratégique de contre de la FA s'est déroulée en deux (02) étapes dont la première à travers l'opérationnalisation du mandat sanitaire et la seconde par la vaccination ciblée dans les stations d'élevage du MINEPIA et les ranches de la Société de Développement des Productions Animales (SODEPA). Ainsi en 2014, quatre (04) départements ont fait l'objet de la phase pilote du mandat sanitaire notamment le Bui (20 000 animaux) et la Mezam (15 000 animaux) dans la région du Nord-ouest et la Vina (20 000 têtes) et le Mbéré (20 000 têtes) dans la région de l'Adamaoua. Cette activité avait pour objectif d'immuniser le cheptel laitier des départements pilotes. La mise en œuvre dudit mandat a été marquée par la sensibilisation des éleveurs, l'attribution du mandat sanitaire à trois (03) vétérinaires installés en clientèle privée et la subvention du vaccin par l'Etat. De nombreuses difficultés ont été rencontrées dont les principales sont les suivantes: (i) la logistique insuffisante (moyens de transport, équipement pour conservation des vaccins etc...); (ii) le non-respect des engagements de certains éleveurs (non-paiement et le retard de paiement de leurs animaux vaccinés); (iii) la non-identification des animaux; (iv) l'insuffisance ou la sensibilisation et l'adhésion non massive des éleveurs; (v) le coût des honoraires du vétérinaire sanitaires faible et (vi) le coût du vaccin élevé pour les éleveurs. Au vu de la faible réponse des éleveurs dans certaines zones, il a été préconisé que les cheptels des ranchs de la SODEPA et de la station zootechnique de Wakwa soient vaccinés ce qui a été un succès du fait de l'absence d'apparition des foyers de FA dans lesdites exploitations et la sollicitation de la poursuite de l'immunisation du cheptel les années suivantes par les responsables desdites structures. La deuxième phase du processus d'opérationnalisation du plan stratégique national a été menée les années suivantes dans jusqu'à ce jour exclusivement dans ranchs de la SODEPA et les stations d'élevage du MINEPIA. Les résultats de cette phase sont très encourageants. Au cours de cette phase, sur les 23 300 doses de vaccins mise disposition pour un cheptel de 20 599 têtes d'animaux à vacciner, 20 421 têtes ont été vaccinées soit un taux de vaccination de 99,03 % ;
- ✓ Le Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL) dont l'objectif de développement est d'accroître la productivité et la commercialisation de systèmes d'élevage ciblés et augmenter la capacité de réponse immédiate et efficace en cas de crise ou d'urgence éligibles. Il vise six (6) filières parmi lesquels bovins viande et lait. Au cours de sa préparation en 2015, deux (02) études ont été commanditées. La première portait sur l'état des lieux des filières d'élevage (bovin-viande, lait, œuf, volaille, porc, lait et miel). Elle avait pour objectif d'établir la situation de référence des filières d'élevage au Cameroun. La deuxième étude quant à elle portait sur la caractérisation des acteurs et l'analyse économique des chaînes de valeur des filières bovin-viande, lait, œuf, volaille, porc, lait et

miel. Cette dernière avait pour objectif d'analyser le fonctionnement de ces filières majeures du sous-secteur de l'élevage au Cameroun, susceptibles de soutenir l'essor et l'émergence économique et sociale du pays.

Malgré les efforts du Gouvernement, le déficit en protéines animales est de plus en plus grandissant du fait des nombreuses contraintes (annexe 1) que rencontrent le sous-secteur parmi lesquels (i) l'offre de service insuffisante et parfois peu performante, (ii) les acteurs constitués des petits exploitants familiaux et de quelques opérateurs économiques de petite et moyenne envergure, (iii) la faible diversification des chaînes de valeurs, (iv) l'alimentation, (v) les maladies animales (PRODEL, 2015).

Ces maladies animales constituent un frein important pour le développement des filières animales. Il s'agit entre autres de la Fièvre Aphteuse (FA).

La Fièvre Aphteuse (FA) qui est une maladie grave du bétail et qui entraîne une morbidité proche de 100% et une mortalité élevée chez les jeunes animaux.

Maladie virale, hautement contagieuse, la FA est due à un virus appartenant au genre Aphthovirus de la famille des Picornaviridés. Elle touche tous les animaux à sabots fendus qu'ils soient domestiques ou sauvages (bovins, les ovins, les caprins, les porcs et d'autres artiodactyles). Cette maladie revêt un caractère transfrontalier et elle entraîne des pertes économiques considérables notamment une réduction importante de la production de lait ou de viande dans les élevages infectés et des performances du commerce du bétail et de ses produits. Elle se caractérise principalement par une hyperthermie, hypersalivation, perte d'appétit et de poids, chute de la production de lait, l'apparition des lésions nasales, buccales, podales et mammaires qui débutent par des vésicules encore appelées "aphtes", la myocardite et la myosite chez de jeunes animaux. A l'heure actuelle on rencontre sept (07) sérotypes du virus de la FA (A, O, C, SAT1, SAT2, SAT3, Asia1), Au Cameroun, les sérotypes suivants ont été identifiés par le Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET) : A, O, SAT1, SAT2.

La Fièvre Aphteuse est inscrite dans la liste des maladies à déclaration obligatoire du code sanitaire pour les animaux terrestres l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE). Son diagnostic est basé d'une part sur l'observation d'un ou des principaux signes cliniques et des lésions, et d'autre part sur les résultats des tests de laboratoire (ELISA et PCR en temps réel (RT-PCR) et PCR conventionnelle). La prévention de la maladie passe par la biosécurité, l'abattage sanitaire et la vaccination. Du fait de la multitude de sérotypes, le vaccin utilisé doit être spécifique à la souche virale circulant afin de mieux protéger les animaux exposés. C'est la première maladie pour laquelle l'OIE a établi une liste officielle de pays et de zones avec les statuts indemne avec vaccination et indemne sans vaccination (OIE).

Pour faire face à cette maladie, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE), engagées dans la protection de la santé publique et la santé animale et ont défini en juin 2012, la stratégie mondiale de lutte Fièvre Aphteuse, sous l'égide du plan-cadre mondial pour la lutte progressive contre les maladies animales transfrontalières (GF-TADS) et en concertation avec certains experts, pays, bailleurs de fonds et des organisations régionales et internationales. L'objectif de ce plan est de réduire l'impact de FA dans le monde en faisant reculer le nombre de foyers de Fièvre Aphteuse dans les pays infectés jusqu'à obtention du statut indemne, et en maintenant le statut indemne officiel des pays déjà reconnus. Cette stratégie contribue très fortement au recul de la pauvreté en multipliant les opportunités commerciales et en améliorant et en préservant les revenus quotidiens du milliard d'éleveurs pauvres dont la subsistance dépend des animaux d'élevage. Elle se décline en trois (03) composantes à savoir (i) le contrôle la Fièvre Aphteuse dans le monde ; (ii) l'amélioration des capacités des Services Vétérinaires et (iii) la prévention et le contrôle des autres grandes maladies du bétail.

L'atteinte de ces objectifs spécifiques a été facilitée par la mise en place d'un processus à cinq (05) stades (évaluation de la situation, contrôle, éradication et maintien du statut indemne de FA sans vaccination)



qui vise à réduire les niveaux de risque épidémiologique et à renforcer la prévention et le contrôle de la maladie. La Figure ci-dessous présente les étapes de l'approche progressive de la lutte contre la Fièvre Aphteuse

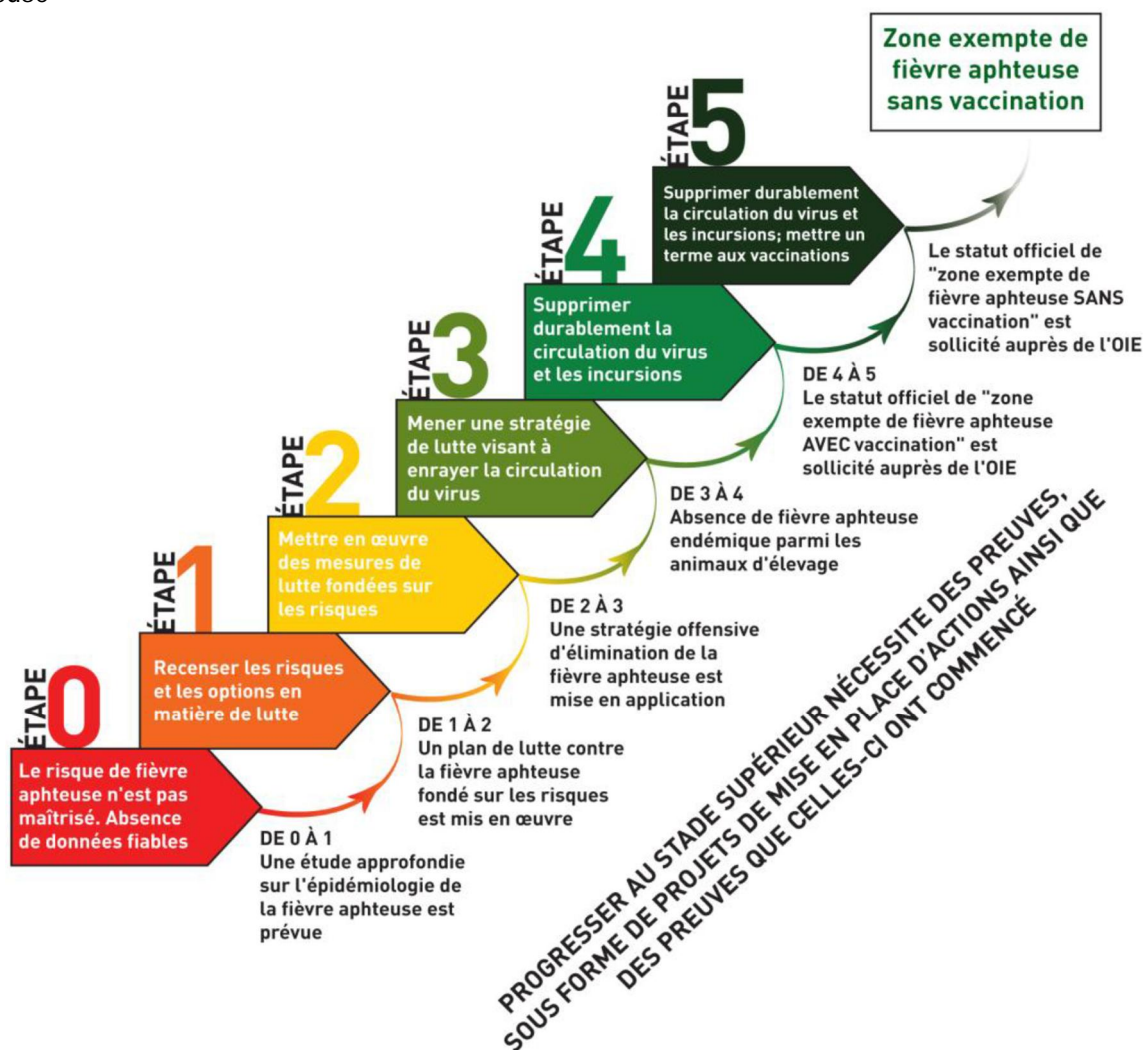


Figure 2 : Étapes de l'Approche progressive de la lutte contre la Fièvre Aphteuse

Le Cameroun en tant qu'État membre de l'OIE a adhéré à cette approche progressive de la lutte contre la Fièvre Aphteuse qui vise à faire progressivement reculer la maladie et à réduire sa charge virale. La Fièvre Aphteuse demeure l'une des maladies animales à caractère épizootique les plus répandues dans le monde. Selon l'OIE, plus de 100 pays ne sont toujours pas considérés officiellement indemnes. Seuls soixante-six (66) pays ont déjà officiellement acquis le statut de « pays libre sans vaccination ». Les pays qui ont éradiqué la maladie à grands frais et qui disposent d'un statut reconnu indemne par l'OIE, restent sous la menace permanente d'une réintroduction accidentelle ou intentionnelle. Ces derniers se doivent maintenir le statut par conséquent, de coûteux systèmes de protection aux frontières et de surveillance permanente de tout leur territoire sont mis en place. La carte ci-dessous présente le statut officiel des pays membre de l'OIE.

### Carte du statut officiel des Pays Membres de l'OIE vis-à-vis de la fièvre aphteuse

Dernière mise à jour décembre 2017

Cliquer sur une région pour l'agrandir

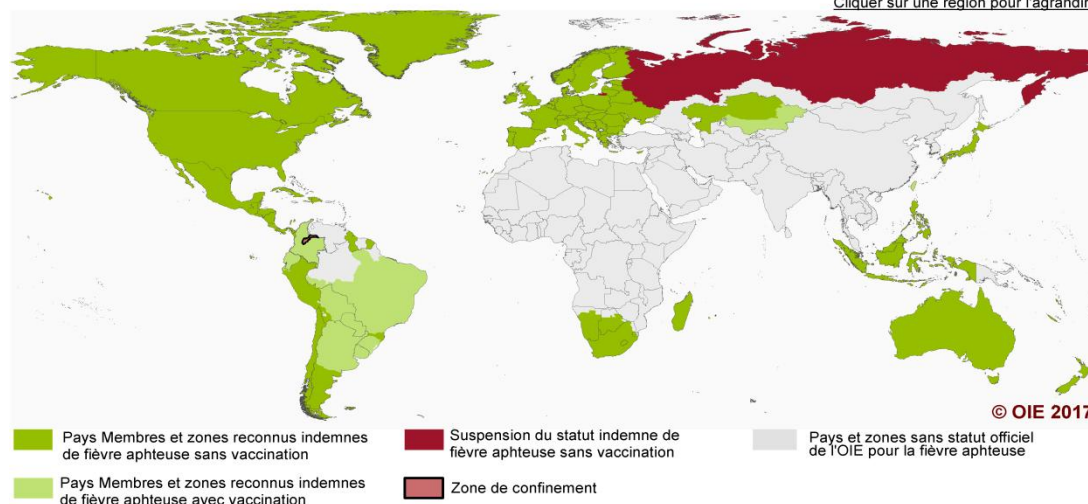


Figure 3 : Carte du statut officiel des paysmembre de l'OIE

La Fièvre Aphteuse évolue de façon enzootique au Cameroun. Les principaux facteurs de risque de propagation : sont (i) le non-respect des bonnes pratiques d'élevage (biosécurité), (ii) la transhumance, (iii) les marchés à bétail, (iv) les zones de pâture et les points d'eau, (v) la porosité des frontières, (vi) l'insécurité, (vii) l'exportations des animaux sur pied, (viii) la faible collaboration entre les pays de la sous-région Afrique Centrale et (ix) la cohabitation avec la faune sauvages. (x) etc.

En 2017, 06 foyers confirmés ont été enregistrés dans 05 départements dans 3 régions du pays.

| Régions/Départ.      | Nbre de foyers | Total Susceptible | Total Cas | Total Morts |
|----------------------|----------------|-------------------|-----------|-------------|
| Adamaoua             | 1              | 13                | 1         | 0           |
| Vina                 | 1              | 13                | 1         | 0           |
| Extrême-Nord         | 1              | 47                | 47        | 4           |
| Mayo-Tsanaga         | 1              | 47                | 47        | 4           |
| Nord-Ouest           | 4              | 129               | 38        | 0           |
| Bui                  | 1              | 16                | 4         | 0           |
| Kumbo                | 2              | 37                | 21        | 0           |
| Mezam                | 1              | 76                | 13        | 0           |
| <b>Total général</b> | <b>6</b>       | <b>189</b>        | <b>86</b> | <b>4</b>    |

Figure 4 : Répartition géographique des foyers de FA au Cameroun

## I.2. Justification

Le Cameroun est potentiellement riche, mais reste un pays à « bas revenu », avec un déficit alimentaire chronique. La population s'élèvera à 24,9 millions en 2020 (RGPH, 2005), dont 11,4 millions de personnes en zone rurale (INS 2011). De plus, selon une analyse statistique de la FAO, il est projeté qu'en 2020, seulement 3,8 millions de personnes seront économiquement actives dans l'agriculture (FAO STAT, 2013). L'élevage procure des revenus à près de 30% de la population rurale et emploie plus de 5 millions de personnes, majoritairement au sein d'exploitations familiales (EPIA, 2012). Malgré la croissance économique enregistrée au cours des dernières années, les défis demeurent importants parmi lesquels la faible productivité et compétitivité du sous-secteur élevage.

Le cheptel bovin est dominé par les vaches et les taureaux représentant respectivement 29,7% et 17,7% de l'effectif total tandis que les veaux représentent 15,3%. Le cheptel bovin-viande peut être évalué à 40,4% de l'effectif total, constitué de taureaux, de castrés et de taurillons (PRODEL, 2015).

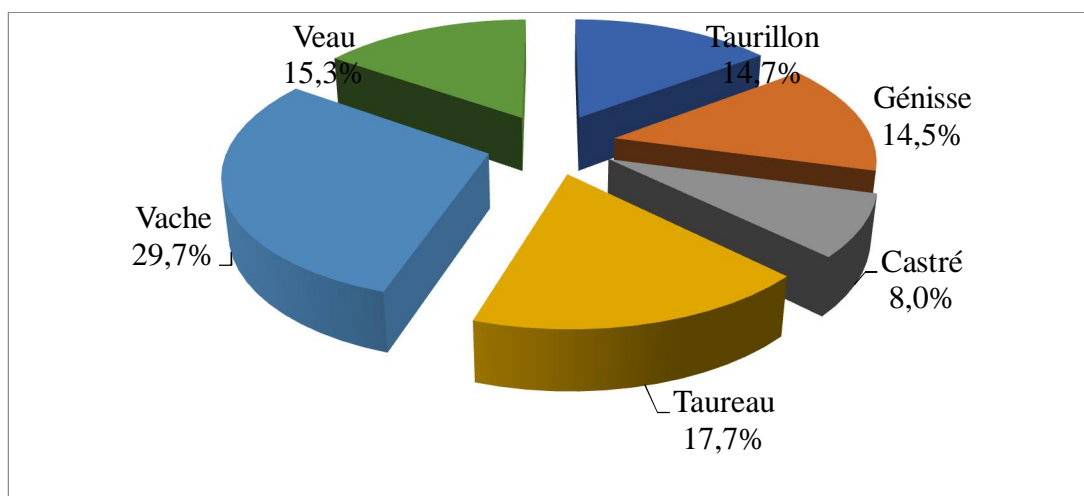


Figure 5 : Structure du cheptel

Source : EPIA Stat 2015

Les régions du Nord-Ouest, de l'Adamaoua et de l'Extrême-Nord sont les plus grands bassins de production de lait. Elles représentent à elles seules 85,5% de la production contrôlée comme le montre la figure ci-dessous :

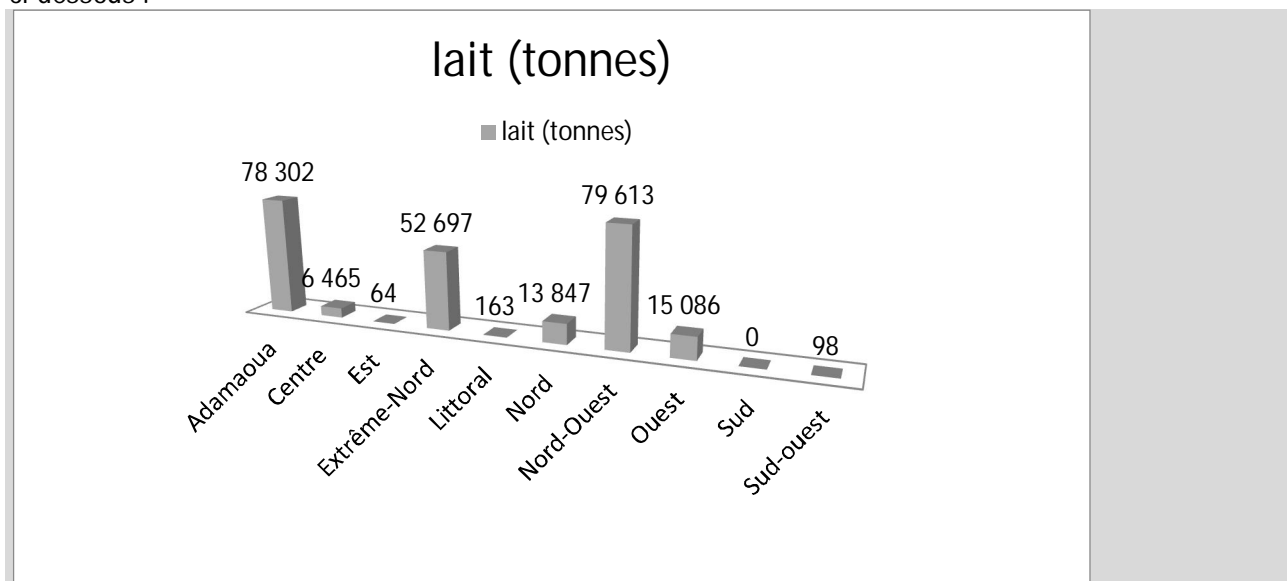


Figure 6 : Production contrôlée de lait par région en 2013

Source : EPIA Stat, 2015

D'après l'étude sur la caractérisation des acteurs et l'analyse des chaînes de valeur des filières d'élevage (PRODEL, 2015), la taille des troupeaux est un indice important pour l'éleveur de bovins qui considère son troupeau comme un statut social d'importance (épargne). Le renouvellement des effectifs en élevage bovins viande, se fait entre autres par les marchés à bétail malgré les éventuels problèmes liés à l'hygiène et la biosécurité consanguinité et faible productivité.

Dans un élevage laitier, l'avortement des femelles a pour conséquence une diminution de la production de lait dans l'année qui suit l'épizootie pouvant aller jusqu'à 50 % (CIRAD, 2011)., les opportunités commerciales manquées du fait de l'existence de la maladie entravent considérablement le commerce international. L'impact

économique de cette maladie dévastatrice du bétail pèse autant sur les exportations que sur les consommateurs, confrontés à la baisse de la production de lait, des hausses des prix du lait, de la viande et des produits dérivés.

La FA génère des pertes économiques qui se comptent en milliards de dollars et les pays en développement sont les plus durement frappés. Le coût annuel de la Fièvre Aphteuse dans le monde en termes de pertes de production et de prévention par la vaccination a été estimé à environ 5 milliards d'USD (CIRAD, 2011). Les résultats de l'enquête réalisée dans le cadre de la formulation du plan stratégique national de contrôle de la FA (MINEPIA, 2015) ont montré que le coût moyen de traitement contre la FA s'élève à 146 000 F CFA chaque année par éleveur.

La chaîne de valeur transformation viande bovine, est plus développée (65,6%) que celle du lait (33,4%). Ceci se justifie par la prolifération des unités artisanales de grillade/braiseries et les mini-laiteries/bars laitiers. Le litre de lait génère une valeur ajoutée de 344 F CFA et un profit de 224 F CFA tandis qu'un bovin, génère respectivement 216 475 F CFA de valeur ajoutée et 222 167 F CFA, de profit au producteur (PRODEL 2016).

Malgré la série d'efforts effectués par toutes les parties prenantes dans le cadre de la lutte contre la FA, de nombreuses faiblesses sont observées. On peut citer entre autres :

- ✓ *Le cadre législatif et réglementaire* : la FA fait partie des maladies inscrites dans la loi N° 006 du 16 Avril 2001 portant nomenclature et règlement zoosanitaire des maladies du bétail réputées légalement contagieuses et à déclaration obligatoire. L'application de cette loi n'est pas toujours aisée, avec pour conséquence le faible taux d'immunisation et l'augmentation des foyers de maladies observés. Par ailleurs, l'insuffisance de la réglementation en matière d'indemnisation, de mandat sanitaire (rémunération des vétérinaires mandataires) ne favorise pas la mise en œuvre des activités de surveillance, prévention et de lutte contre la maladie ;
- ✓ *Le Réseau d'Épidémiologie (RESCAM)* : créé en 2014, le RESCAM qui est un dispositif d'aide à la prise de décision a entre autres pour mission la détection précoce, la remontée de l'information et la notification. Cependant, il ne dispose pas d'un cadre formel pour le partage d'informations zoo-sanitaires spécifiques à la FA. Avec une coordination au niveau central et des démembrements dans les régions et malgré tous les efforts consentis, le Réseau éprouve des difficultés à se déployer sur le terrain du fait de l'insuffisance des ressources humaines, logistiques et financières permettant ainsi son opérationnalisation ;
- ✓ *Le vaccin* : Le LANAVET n'a pas la capacité de produire le vaccin contre la FA. Produit par Bostwana Vaccine Institute (BVI), le vaccin est importé du Bostwana ne facilitant pas ainsi l'accessibilité du vaccin (coût élevé). À cet effet, le prix de revient de la dose de vaccin (hors taxe et hors charges) est estimé à 1 800 F CFA et ces derniers sont subventionnés par l'Etat à hauteur de 700 F CFA ;
- ✓ *Le Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET)* : La demande en matière de diagnostic des maladies animales est très forte et sa capacité d'analyse des prélèvements reste limitée ;
- ✓ *Les Services Vétérinaires (SV)* : dispose de personnel qualifié mais ils sont en nombre insuffisant compte tenu de la charge de travail. L'évaluation de ces services par l'outil PVS en 2011 a relevé parmi points faibles (i) le maillage du territoire insuffisant, (ii) l'absence de vétérinaires spécialisés au contrôle au niveau des frontières, (iii) la chaîne de commande rompue et inappropriée et (iv) la communication insuffisante.
- ✓ *Données statistiques peu fiables* : les données actuellement disponibles sont issues de la compilation des rapports administratifs ne permettant pas d'évaluer avec précision les efforts de lutte contre les maladies animales (taux de couverture vaccinale).

Eu égard ce qui précède, des actions devront donc être menées afin de capitaliser l'existant et de corriger les écarts. Dans le cadre de la mise en œuvre du PRODEL, il est prévu de faire la déclinaison du plan

stratégique de contrôle de la FA en plan opérationnel. Le coût de la mise en œuvre dudit plan stratégique s'élevait à deux milliards trente-quatre millions (2 034 000 000) chaque année.

## II-BÉNÉFICIAIRES

Les principaux bénéficiaires de ce plan opérationnel sont :

- ✓ Les bénéficiaires directs : (i) les éleveurs de bovins ; (ii) les organisations d'éleveurs de bovins ; (iii) les Services vétérinaires (y compris les vétérinaires privés et les auxiliaires) ; (iv) le LANAVET et (v) les ranches de la SODEPA ;
- ✓ Les bénéficiaires indirects : (i) les autres acteurs de la chaîne de valeur des bovins ; (ii) les éleveurs des autres spéculations qui bénéficieront d'un meilleur contrôle des maladies animales ; (iii) les consommateurs (qualité/prix) ; (iv) les prestataires de services (vétérinaires, fournisseurs d'intrants, etc.).

## III- OBJECTIFS DU PLAN OPERATIONNEL

L'objectif global est de contrôler la Fièvre Aphteuse en vue d'améliorer la productivité des cheptels bovins.

De façon spécifique, il s'agira :

- ✓ Maitriser l'épidémiologie de la maladie au Cameroun en vue d'un contrôle efficient ;
- ✓ Vacciner 80% du troupeau laitier moderne ciblés dans 6 bassins dont la région du Nord-Ouest et 5 autres bassins choisis sur la base d'une évaluation économique préliminaire ;
- ✓ Susciter l'adhésion des éleveurs au processus de vaccination contre la FA.

## IV- RESULTATS ATTENDUS

- ✓ L'épidémiologie de la maladie au Cameroun en vue d'un contrôle efficient est maitrisée ;
- ✓ 80% du troupeau laitier moderne ciblés dans 6 bassins dont la région du Nord-Ouest et 5 autres bassins choisis sur la base d'une évaluation économique préliminaire sont immunisés contre la FA ;
- ✓ Les éleveurs ont adhéré au processus de vaccination contre la FA.

## V-LOGIQUE D'INTERVENTION

La Fièvre aphteuse (FA) est une maladie virale affectant les animaux bi-ongulés. Le contrôle de la maladie passe par la vaccination, la surveillance et la biosécurité. Afin d'atteindre les résultats escomptés dans le cadre de la mise en place du présent plan, un accent devra être mis sur :

- ✓ La collaboration effective avec les éleveurs, les commerçants à bétail et les organisations faïtières : Dans le cadre de la lutte participative, de vastes campagnes de sensibilisation seront organisées auprès des acteurs pour une meilleure adhésion desdits acteurs. Ces campagnes se feront à travers les réunions de concertation, de sensibilisation et des animations pastorales. A cet effet, un plan de communication sera élaboré assorti des outils de sensibilisation ;
- ✓ Le renforcement des capacités des Services Vétérinaires : Le personnel des Services Vétérinaires bénéficiera des formations sur la maladie, contrôle de la FA (surveillance, la prévention et la lutte), les prélèvements des échantillons et acheminement au laboratoire. Tous les cas de FA devront faire l'objet de prélèvements. En plus, des moyens logistiques et financiers seront mis à la disposition du RESCAM afin de l'opérationnaliser. Des enquêtes sérologiques pré et post vaccinales seront également réalisées ;

- ✓ La vaccination : les trois (03) premières années du processus, la vaccination se fera, dans les zones bien définies puis, elle sera étendue sur tout le territoire national. Une évaluation économique de la filière laitière pour le choix des zones pilotes sera faite. Tous les animaux objet de la vaccination devront être préalablement identifiés pour un meilleur suivi. Deux (02) modes opératoires seront préconisées à savoir :
  - (i) Le zonage dans la région du Nord-Ouest compte tenu de son aire géographique et du type d'élevage (zero grazing) pratiqué ;
  - (ii) La vaccination ciblée : les localités objet de cette vaccination seront identifiées suite à l'évaluation économique de la filière laitière. Les animaux des exploitations voisines (rayons de 10km) seront également immunisés.

Les exploitations bénéficiaires de cette vaccination devront également mettre un accent sur la biosécurité.

- ✓ Le renforcement des capacités du laboratoire de diagnostic : afin de permettre la durabilité des résultats des opérations de contrôle de la FA et de permettre aux acteurs d'être plus proche du laboratoire, les capacités et les compétences du LANAVET seront renforcer en matière de diagnostic. En outre, une étude de faisabilité sera réalisée pour la mise en place d'une unité de production de vaccins contre la FA. Tous les échantillons positifs devront faire l'objet de sérotypage.

Le présent plan opérationnel de lutte contre la FA s'articulera autour de quatre composantes : (i) Amélioration des capacités d'intervention des acteurs ; (ii) Protection des cheptels bovins ; (iii) Surveillance et suivi-évaluation épidémiologique et (iv) Coordination et suivi des activités.

## COMPOSANTE 1 : PROTECTION DES CHEPTELS BOVINS

La lutte contre la Fièvre Aphteuse peut être efficace si elle est bâtie sur des connaissances précises sur le virus, l'épidémiologie de la maladie, et la disponibilité en vaccins. Le plan opérationnel de lutte contre la Fièvre Aphteuse repose principalement sur la vaccination du cheptel des bovins et l'application des mesures de biosécurité.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette composante les activités suivantes seront menées : (i) la cartographie des du système de production des bovins au Cameroun ; (ii) l'appui en matériel et logistique pour la campagne de vaccination, (iii) la vaccination des animaux et (iii) la biosécurité.

### 1.1. Cartographie du système de production des bovins au Cameroun

Une étude sur la cartographie du système de production des bovins au Cameroun sera réalisée à l'aide d'un consultant qui travaillera en régie avec la DSV. Cette étude permettra de disposer d'informations complémentaires concernant la filière bovine afin de mieux apprécier les facteurs de risque de propagation de la maladie et de mettre en place les mesures appropriées de contrôle de la maladie.

### 1.2. Appui en matériel et logistique pour la campagne de vaccination

Dans le cadre de la vaccination des bovins contre la FA, les Services Vétérinaires devront disposés de matériels et moyens logistiques nécessaires pour la réussite d'activités.

A cet effet, un stock de vaccins dirigé contre les souches de virus de la FA circulant au Cameroun sera acquis par le MINEPIA à travers le LANAVET en vue de vacciner les bovins. Afin de faciliter l'accessibilité aux vaccins (qualité/prix), une étude de faisabilité sera réalisée sur l'installation d'une unité de fabrication du vaccin contre la FA intégrant l'évaluation de l'impact environnemental, l'identification du site et l'unité de production. Le

cout prévisionnel étant estimé à près de deux milliards (2 000 000 000) F CFA. Le matériel de vaccination et de conservation de la chaîne de froid seront également acquis conformément à la réglementation en vigueur.

Ces kits seront entre autres constitués de : glacières thermostatiques, sacoches isothermes, seringues automatiques, coton hydrophile, alcool, registres de vaccination, certificats de vaccination, etc.

Les moyens logistiques et communicationnels nécessaires pour la mobilité des Services Vétérinaires seront acquis et mis à la disposition des équipes de terrain.

### 1.3. Vaccination

La vaccination vise l'immunisation des troupeaux. Au cours des trois premières années de mise en œuvre du plan opérationnel de contrôle de la FA, la vaccination se fera dans 6 bassins dont la région du Nord-Ouest et 5 autres bassins choisis sur la base d'une évaluation économique préliminaire. Puis les années suivantes, elle s'étendra sur tout le territoire national. Cette vaccination devra être systématique chaque année conformément au protocole de vaccination.

#### 1.3.1. Exécution des campagnes de vaccination

Une cérémonie nationale de lancement de la campagne de vaccination des bovins contre la FA sera organisée chaque année, sous la présidence du Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales.

Tous les bovins, indépendamment de l'âge et sujette à la vaccination contre la FA (au moins 3 mois), devront être préalablement recensés et identifiés par le port de boucles ou un code pour un meilleur suivi et un certificat de vaccination sera délivré aux propriétaires d'animaux vaccinés. Deux (02) procédés de vaccination seront mis en œuvre dans le cadre du contrôle de cette maladie à savoir :

- (i) Le zonage dans la région du Nord-Ouest compte tenu de l'aire géographique de la région, du système d'élevage, et des races (bovins laitiers). A cet effet, tous les animaux de la région seront vaccinés puis les activités de contrôle des mouvements des animaux et les barrières sanitaires seront renforcées à l'effet d'aboutir à la compartimentation dans le temps ;
- (ii) La vaccination ciblée sera mise en œuvre dans 6 bassins dont la région du Nord-Ouest et 5 autres bassins choisis sur la base d'une évaluation économique préliminaire. Pour une meilleure protection, La vaccination en anneau (au moins de 10 km de rayon) sera appliquée autour des zones objet de la vaccination.

Toutefois les éleveurs ayant suscités leur adhésion au processus bénéficieront d'un accompagnement particulier.

Compte tenu de cout élevé du vaccin, le cout de la vaccination sera partagé entre l'État et les éleveurs dans le cadre d'un accompagnement. par la suite, Les éleveurs supporteront la totalité du cout de la vaccination. A cet effet un mécanisme de recouvrement des fonds sera mis en place.

#### 1.3.2. Équipes de vaccination

La vaccination se fera soit par les services publics soit par les vétérinaires sanitaires. La prise en charge sera assurée par le MINEPIA. Le cout de la prestation des vétérinaires sanitaires sera déterminé dans le cadre de l'étude de faisabilité sur la mise en œuvre du mandat sanitaire.

La Direction des Services Vétérinaires, l'Ordre National des Vétérinaires du Cameroun et les représentants des partenaires techniques et financiers assureront la supervision de la vaccination. Quant aux DREPIA et Chefs de services Régionaux des Services Vétérinaires, ils assureront respectivement la

coordination et la supervision régionales des activités. Le DDEPIA sera responsable de la supervision départementale des activités.

La vaccination sera précédée par la collecte de données préliminaires au cours de la sensibilisation et la collecte post vaccinal après vaccination. A cet effet des fiches de collecte seront élaborées et Les informations collectées seront compilées et inséré dans un rapport qui sera soumis à la DREPIA, puis transmis à la DSV pour consolidation et analyse.

### *1.3.3. Suivi et évaluation des opérations de vaccination*

Cette phase primordiale permettra d'évaluer l'efficacité de la vaccination des animaux et de corriger les écarts relevés. Elle se fera sur la base des principaux indicateurs de succès de la vaccination préalablement définis parmi lesquels (i) le nombre d'animaux vaccinés, (ii) le nombre et le type de personnes ayant participé aux campagnes, (iii) l'implication de la communauté dans les campagnes, (iv) l'amélioration du revenu agricole des foyers, (v) la production et consommation ménagère de lait, et (vi) la prévalence de la FA.

Les outils de suivi et évaluation seront élaborés par la DSV et validé au cours d'un atelier.

A la fin de la campagne de vaccination, des réunions d'évaluation régionales seront organisées. Par la suite un atelier national d'évaluation sera organisé par la Direction des Services Vétérinaires. Y prendront part, les représentants des communautés, des organisations sanitaires locales, le LANAVET et les services vétérinaires publics et privés.

## 1.4. Biosécurité

La biosécurité est une activité importante dans le cadre du contrôle de la FA. Dans le cadre de sa mise en œuvre, les procédures opérationnelles standards et les normes devront être élaborées et vulgarisées. Cette activité sera plus accrue dans les exploitations laitières. Ainsi, les OP devront renforcer les mesures de biosécurité dans leur exploitation notamment en matière d'hygiène et désinfection, restriction des mouvements des animaux et de leurs produits, le contrôle des mouvements des animaux et l'inspection sanitaire vétérinaire.

## 1.5. Gestion des foyers

La gestion des foyers de FA se fera conformément à la réglementation en vigueur. A cet effet, une fois confirmé, le foyer sera circonscrits, les animaux reconnus malades seront recensés, marqués et isolés. Ces animaux ne pourront être vendus qu'à des fins de boucherie et ceci sous le contrôle d'un responsable qualifié des Services Vétérinaires. En outre, les mesures de restriction des mouvements des animaux malades ne pourront être levées qu'un mois après guérison constatée par le responsable desdits services territorialement compétent.

Pour une meilleure application de ces mesures, les procédures opérationnelles standards de gestion de foyers seront élaborées par un consultant.



## COMPOSANTE 2 : SURVEILLANCE ET SUIVI-EVALUATION EPIDEMIOLOGIQUE

Cette composante a pour objectif de détecter précocement tous les événements épidémiologiques qui apparaîtront dans le cheptel bovin dans le cadre de la lutte contre la FA afin d'aider à la prise de décision dans le cadre du contrôle de la FA et d'assurer de la progression du statut actuel vers l'obtention du statut « indemne de FA » auprès de l'OIE.

La mise en œuvre cette composante se fera à travers les activités : (i) les enquêtes sérologiques pré et post vaccinales, (ii) la surveillance, (iii) et (v) Suivi-évaluation épidémiologique.

### 2.1. Surveillance

Le Cameroun est endémique de FA. Selon l'OIE, la surveillance contre la FA devra reposer sur la détection précoce et l'alerte rapide. A cet effet, Un consultant sera recruté à l'effet d'élaborer le plan de surveillance spécifique à la maladie. Dans le cadre du contrôle de la FA, deux (02) types de surveillance devront être mise en œuvre à savoir : (i) surveillance générale sur le territoire national ; (ii) la surveillance spécifique aux zones objet du contrôle par la vaccination et (iii) la surveillance de la faune sauvage potentiel réservoir du virus.

#### 2.1.1. Surveillance générale

Les activités de surveillance seront menées sur toute l'étendue du territoire. Elles consisteront à : (i) la surveillance passive et (ii) la surveillance active.

##### 2.1.1.1. Surveillance passive

La surveillance passive est basée sur l'observation des signes cliniques de la maladie et les interviews (anamnèse). Au cours de cette surveillance, les informations recueillies sur la fiche d'alerte seront collectées et rapportées au RESCAM pour analyse et traitement. Si présence de signes caractéristiques de la FA ou suspicion, les échantillons seront prélevés, accompagnés de bulletin d'analyses puis acheminés au laboratoire pour analyse. Par la suite les parties prenantes le long des chaînes de valeurs seront sensibilisées.

En cas de confirmation, le personnel des services vétérinaires et ceux du RESCAM procéderont à une enquête plus approfondie avec la collecte d'autres échantillons et la transmission au laboratoire. Le personnel vétérinaire responsable rapportera immédiatement l'information au RESCAM qui à son tour transmettra ladite information à la hiérarchie pour aide à la prise de décision et notification à l'OIE et l'UA-BIRA (ARIS II). Par ailleurs, les autorités vétérinaires doivent établir des mesures de contrôle appropriées.

Les modalités de réalisation de la surveillance épidémiologique passive seront définies par des procédures opérationnelles standards.

##### 2.1.1.2 Surveillance active

C'est la surveillance ciblée/fondée sur le risque. Elle se concentre sur une zone en fonction des risques. Elle permet de (i) confirmer la présence ou l'absence de la Fièvre Aphteuse (FA) dans une zone déterminée, (ii) déterminer l'étendue de la maladie /l'infection et d'identifier la souche impliquée.

Au cours de cette surveillance, de nombreuses actions seront menées de façon conjointe ou seule en fonction de l'ampleur de la maladie. Il s'agira (i) la surveillance sérologique et (ii) la surveillance syndromique.

### 2.1.1.3. Surveillance sérologique

La surveillance sérologique de la FA vise à établir une situation de référence zoo sanitaire de la FA. La connaissance de cette situation épidémiologique est importante car elle permet d'actualiser ou de dresser un état des lieux des facteurs qui influencent l'apparition, le maintien, l'évolution de la FA et la mise en place de mesures efficaces de lutte.

A cet effet, un protocole d'enquête assorti des outils de collecte sera élaboré. Des enquêtes pré et post vaccination seront réalisées afin d'évaluer d'une part le statut initial et d'autre part apprécier l'efficacité de la vaccination. Ainsi des prélèvements des échantillons de sang seront réalisés dans les exploitations et structures bien identifiées de façon inopinée ou en cas de suspicion des foyers puis acheminement au laboratoire pour analyse. Ces prélèvements seront réalisés par les agents puis conditionnés et acheminés au LANAVET pour analyse.

Chaque année, la cartographie des souches virales devra être réalisée.

### 2.1.1.4. Surveillance Syndromique (clinique)

La surveillance syndromique sera effectuée par les Services vétérinaires qui vont inspecter les animaux à la recherche des symptômes cliniques et lésions, et recueillir des données auprès des éleveurs. Elle sera exécutée dans les exploitations, les marchés de bétail, l'itinéraire de bétail et les abattoirs.

À cet effet tout animal présentant certains signes cliniques (respiration laborieuse, des sécrétions oculaires, du nez et de la bouche, les plaies dans la bouche et de la diarrhée) devra être signalé aux services vétérinaires et faire l'objet d'attention.

### *2.1.2. Surveillance spécifique aux zones objet à la vaccination*

Les zones objet de la vaccination feront l'objet d'une surveillance spécifique. Cette surveillance sera basée en plus de la surveillance syndromique tel que définie par la procédure OIE en rapport avec la FA.

### *2.1.3. Surveillance de la faune sauvage*

La faune sauvage est considérée comme hôte réservoir du virus de la FA. La surveillance de la faune sauvage (active et passive) sera menée par les SV en collaboration avec les services du Ministère en charge de la faune sauvage et METABIOTA. Un cahier de charges sera élaboré pour ladite collaboration. Les méthodes utilisées dans le cadre de cette surveillance prendront en compte la capitalisation des sérums opportunistes prélevés chez les animaux chassés, ou une surveillance rétrospective impliquant l'analyse des sérums des animaux dans les « cryobanques » et l'utilisation de la faune comme troupeaux sentinelles. Il sera aussi question de mener des enquêtes approfondies afin d'identifier les maladies et les pathogènes, et une surveillance sérologique à l'interface faune sauvage-bétail.

Pour ce faire, une chasse ciblée sera effectuée sur quelques animaux sauvages, notamment les buffles dans certaines zones à risques afin de prélever les échantillons de sérum nécessaires pour des épreuves virologiques. De même, les cadavres de buffles morts seront surveillés afin de détecter la cause du décès, surtout s'il survient après une flambée de FA.

Dans les régions où sera appliqué le zonage, des barrières interface faune et bétails seront construites.

#### *2.1.4. Surveillance au niveau des frontières*

Les services vétérinaires devront renforcer la surveillance au niveau des frontières par l'intensification du contrôle documentaire sanitaire et celui des mouvements des animaux, et la quarantaine.

### *2.2. Suivi-évaluation*

Le suivi-évaluation sera réalisé dans le but d'évaluer l'efficacité de l'ensemble des mesures prises dans le cadre de la lutte contre la maladie et de corriger les écarts. Cette activité de suivi /évaluation sera assurée par la DSV. Les principales activités à mettre en œuvre concernent :

#### *2.2.1. Suivi de la couverture vaccinale*

Le suivi de la couverture vaccinale se fera chaque année, un mois après les opérations de vaccination et sur la base d'une enquête après échantillonnage dans les sites de vaccination dit "sites sentinelles" dont les caractéristiques seront élaborées par la DSV. Ce suivi se fera sous la supervision de la DSV avec le soutien du LANAVET. Cette évaluation permettra également de mesurer l'impact économique de la vaccination.

#### *2.2.2. Évaluation sérologique post vaccinale*

À l'issue de la vaccination, un accent particulier sera mis sur le suivi sérologique post-vaccinal afin de déterminer non seulement le niveau d'immunité des animaux vaccinés contre la FA et de détecter une éventuelle circulation du virus chez les non vaccinés mais aussi d'identifier les différentes souches de virus circulant dans le pays afin de s'assurer de la conformité des différences souches de virus circulantes et le vaccin objet d'inoculation.

#### *2.2.3. Vérification de l'absence d'infection*

Il s'agit ici pour le Cameroun d'obtenir officiellement le statut de pays indemne de la FA. Pour cela, il faudra préparer et transmettre le dossier y afférent. Le processus de vérification de l'absence de l'infection sera mis en œuvre. Une mission du Secrétariat FAO/OIE sera chargée d'évaluer la situation sanitaire du pays et de se rendre compte de ce que les Services Vétérinaires du Cameroun ont mené toutes les enquêtes approfondies visant à identifier tous les foyers et les ont effectivement pris en charge. Par ailleurs, les résultats négatifs obtenus dans le cadre de la surveillance, notamment les enquêtes sérologiques aléatoires, stratifiées et complètes seront capitalisés.

Tous les rapports de la surveillance apporteront la preuve que les Services Vétérinaires sont suffisamment outillés pour la mise en œuvre des mesures nécessaires pour empêcher la réintroduction de la FA, de détecter d'éventuels foyers et d'intervenir rapidement pour les maîtriser. Aussi, la documentation attestant tous ces faits servira à la constitution du dossier qui sera adressé à l'OIE pour la reconnaissance du statut indemne de FA.

### *2.3. Diffusion et communication zoo sanitaire*

Un bulletin d'information sera élaboré, édité et publié en concertation avec les autres parties prenantes. Par ailleurs, la plateforme de collecte et de gestion des données sera mise en réseau pour tous les agents, mais les modalités d'accès à l'information seront définies par le Ministre en charge des Services Vétérinaires. Cette plateforme sera mise en relation avec les plateformes des organisations statutaires internationales (OIE pour WHAIS, FAO pour TAD infos, et UAIBAR pour ARIS)

## COMPOSANTE 3 : AMELIORATION DES CAPACITES D'INTERVENTION

L'amélioration des capacités d'intervention est d'une importance capitale pour le contrôle de la FA. La mise en œuvre de cette composante se fera à travers les activités suivantes : (i) le renforcement des capacités et des compétences du LANAVET, (ii) le renforcement des capacités des services vétérinaires, (iii) l'élaboration des procédures, guides et manuels et (iv) sensibilisation et information des acteurs

### 3.1. Renforcement des capacités et des compétences du LANAVET

Le contrôle de la FA passe par la vaccination des animaux et pour cela, la connaissance des différentes souches de virus circulant sur le territoire national permettra de mettre à la disposition des services vétérinaires le vaccin adéquat afin de lutter efficacement contre la maladie.

À cet effet, le personnel du LANAVET sera formé sur les nouvelles techniques de diagnostic. Le LANAVET bénéficiera entre autres de matériel, équipements et consommables. Afin de promouvoir l'utilisation de tests de référence et permettre une comparaison fiable des données à travers une diversité de zones écologiques et de systèmes de production. Le sérotypage sera systématiquement fait sur tous les échantillons d'analyse positive et la cartographie des différents sérotypes établie. Le MINEPIA accompagnera le LANAVET dans son processus de mise en réseau avec d'autres laboratoires.

Une étude de faisabilité sera réalisée sur la possibilité de mise en place d'une unité de fabrication de vaccins contre la FA afin de mettre à disposition des acteurs des vaccins en quantité, en qualité et à prix raisonné.

### 3.2. Renforcement des capacités des Services Vétérinaires

Le renforcement des capacités des Services Vétérinaires vise l'amélioration des performances des services vétérinaires. Ainsi, le personnel des Services Vétérinaires bénéficiera de formations ciblées et de la logistique nécessaire pour l'accomplissement de leurs missions en matière de surveillance, prévention et de biosécurité contre la FA. À cet effet, Les modules de formation seront élaborés et les formations seront dispensées sous forme de séminaires et travaux pratiques (exercice de simulations). La formation pourra également être étendue aux personnels en charge de la faune sauvage et de l'environnement

Les Services Vétérinaires bénéficieront entre autres de matériels de gestion des foyers, de prélèvement et de cartographie. Dans le cadre de sa mise en conformité aux normes internationales, les services vétérinaires bénéficieront de l'assistance technique et financière des experts de l'OIE, de l'UA-BIRA, CEBEVIRHA, FAO, etc.

Un comité de contrôle de la FA chargé de la mise en œuvre des activités du plan opérationnel de lutte contre la FA sera mis en place.

### 3.3. Élaboration, édition et diffusion des procédures, manuels et outils de communication

Des manuels de procédures, des outils de communication et de sensibilisation, et autres documents seront produits, par un prestataire qui travaillera en régie avec la Direction des Services Vétérinaires. Par la suite, ces documents seront validés au cours d'un atelier de validation auquel y prendront part, les acteurs de la filière. Ces outils seront par la suite traduits en langue après consultations locales des parties prenantes pour le choix des langues à l'effet une meilleure communication avant d'être édités et distribués selon le plan communication élaboré à cet effet.

Les supports pour la communication pourront inclure : les brochures, dépliants, affiches, guides pratiques, fiches techniques, documentaires radio et télévisés, spots publicitaires, messages synthés, SMS, réseaux sociaux, etc.

Des cahiers de charge seront signés avec les médias (nationaux et locaux) afin de diffuser messages de sensibilisation à travers les émissions radio et télévisées, les bandes synthés, etc.

### 3.4. Sensibilisation et information des acteurs

Pour une meilleure adhésion des acteurs, des campagnes d'informations et de sensibilisation de masse seront organisées à travers les concertations, les médias publics et privés à grande audience. Cette sensibilisation se fera à travers la diffusion des supports appropriés et l'utilisation des canaux de communication adaptés à l'accès au monde rural.

En outre, des séances de travail préparatoires entre les Services Vétérinaires, les autorités traditionnelles et administratives élargies aux leaders des éleveurs, une large sensibilisation des communautés sera organisée, à l'occasion de causeries éducatives et de concertations publiques en prélude à la vaccination de masse des bovins. La mobilisation des producteurs passera par des campagnes de sensibilisation de proximité qui seront menées à travers les faitiers et les leaders d'opinion locaux (chefs traditionnels, élites locales et extérieures, dignitaires religieux, etc.). Un calendrier de passage (sensibilisation et vaccination) dans les différentes communautés et OP sera établi suite aux concertations.

Sous la supervision des Délégués Départementaux du MINEPIA et la responsabilité technique des Chefs des Services Régionaux des Services Vétérinaire, Les campagnes de sensibilisation proprement dites seront conduites sur le terrain par les Chefs de Centres Zootechniques et Vétérinaires (agents relais de surveillance) et/ou les vétérinaires installés en clientèle privée. Des missions d'assistance technique seront effectuées par la DSV et les Délégués Régionaux. Un cahier de charges sera assigné aux vétérinaires installés en clientèle privée.

## V- RÔLE ET RESPONSABILITÉ DES ACTEURS

La mise en œuvre de ce programme requière la participation de nombreux acteurs, notamment les Services Vétérinaires publics, l'ONVC, les vétérinaires encadrateurs, les OP, les autres partenaires techniques et financiers, les éleveurs.

- ✓ Les organisations de producteurs (OP)/éleveurs: bénéficiaires directs, ils seront chargés (i) d'informer les services vétérinaires sur tout animal présentant des signes ou un comportement anormal (ii) déclarer toutes mortalités suspecte et (iii) de participer aux activités vaccination des animaux ;
- ✓ Les vétérinaires installés en clientèle privé mèneront les activités liées à (i) la surveillance des maladies animales et (ii) la sensibilisation et l'accompagnement des OP ;
- ✓ Les vétérinaires mandataires : en plus des activités de surveillance (prélèvements et de l'envoi d'échantillons au laboratoire) , ils seront chargés de la vaccination des animaux dans les zones mandatées par le MINEPIA ;
- ✓ Les Services Vétérinaires seront chargés de la mise en œuvre de ce plan (surveillance, vaccination, des prélèvements et de l'envoi d'échantillons au laboratoire) ;
  - ❖ Les Chefs de Centre Zootechnique : unité de base des Services Vétérinaires et du RESCAM, ils seront chargés de (i) accompagner / encadrer les éleveurs, de rapporter toute suspicion de maladie, (ii) de faire des prélèvements d'échantillons, (iii) de vacciner les animaux, (v) assurer la quarantaine et (v) de mettre en œuvre les mesures de contrôle en cas de foyer.

- ❖ Les Délégations d'Arrondissement du MINEPIA : chef d'équipe, ils sont chargés de (i) superviser l'exécution des activités de surveillance, de prévention et de lutte ;
- ❖ Les Délégations Départementales du MINEPIA : ils sont responsables : (i) de la compilation des données provenant des délégués d'arrondissement et (ii) du suivi de l'exécution des activités de surveillance, de prévention et de lutte ;
- ❖ Les Chefs de Services Régionaux des Services Vétérinaires (CSRSV) : Les responsabilités des CSRSV sont orientées vers (i) la compilation, l'analyse, et le traitement des données (ii) l'acheminement des prélèvements au laboratoire (iii) l'analyse et la production des rapports d'activités de la région, et (iv) supervision des activités de surveillance, de prévention et de lutte.
- ❖ Les Délégués Régionaux du MINEPIA : ils seront chargés de (i) valider les données et informations de la région, (ii) les transmettre à la Direction des Services Vétérinaires et (iii) coordonner les activités de surveillance, de prévention et de lutte contre la Fièvre aphteuse ;
- ❖ Le RESCAM : il est responsable (i) du suivi de l'exécution des activités de surveillance, (ii) de l'élaboration et de la supervision de l'exécution du plan de surveillance de la maladie au niveau national, (iii) de la compilation, la centralisation et le traitement des données provenant des régions, (iv) de proposer les activités de riposte appropriées, (v) du renforcement des capacités des agents du RESCAM en matière de surveillance de la Fièvre Aphteuse et (vi) de notifier les cas confirmés auprès de l'OIE et de l'UA-BIRA.
- ✓ La Direction des Services Vétérinaires (DSV) : la DSV est chargée de (i) l'opérationnalisation dudit plan, (ii) l'élaboration des procédures opérationnels standards, (iii) l'élaboration des cahiers des charges et du (iv) suivi évaluation de la mise en œuvre des activités du plan ;
- ✓ Le LANAVET sera chargé de (i) mettre à la disposition du MINEPIA, les vaccins adaptés conformément aux besoins préalablement établis, (ii) faire les analyses de laboratoire et (iii) d'identifier les différentes souches de virus circulant sur le territoire national ;
- ✓ Le METABIOTA sera chargé du diagnostic de laboratoire et d'identifier les différentes souches de virus circulant dans la faune sauvage ;
- ✓ Le MINFOF sera chargé de faciliter l'accès dans les aires protégées pour la surveillance de la faune sauvage, et signaler les comportements anormaux et déclarer toute mortalité suspecte aux services vétérinaires les plus proches ;
- ✓ Les autres partenaires techniques et financiers (PTF) apporteront une assistance technique sous la forme de renforcements des capacités des vétérinaires installés, des actions de plaidoyers et appui financier.

## VI- CADRE DE RESULTATS

| Composante   | Activités   | Sous-activités   | Indicateurs                                      | Résultats attendus  | Intrants (éléments de coût)   | Financement   |        | Chronogramme |     |     |     |     |  |
|--------------|---|--|--|---|---|---------------|--------|--------------|-----|-----|-----|-----|--|
|              |   |  |  |   |   | Montant       | Source | An1          | An2 | An3 | An4 | An5 |  |
| Composante 1 | Cartographie du système de production des Bovins au Cameroun    | Réalisation de l'étude   | Nombre de rapports                               | Toutes les informations sur les systèmes de production sont disponibles               | Honoraire consultant  | 30 000 000    |        | An1          |     |     |     |     |  |
|              |   | Validation du rapport de l'étude                                   | Nombre de participants                           | Un rapport d'étude validé   | Organisation atelier  |               |        | An1          |     |     |     |     |  |
|              | Appui en matériel et logistique pour la campagne de vaccination | Acquisition des vaccins  | Nombre de doses de vaccins contre la FA acquises | 1 200 000 doses de vaccins contre la FA (400 000 animaux à vacciner) sont disponibles | Dose de vaccins   | 2 040 000 000 |        | An1          | An2 | An3 | An4 | An5 |  |
|              |   | Acquisition des kits de vaccination                                | Nombre de kits de vaccination acquis             | Au moins 58 kits de vaccination sont disponibles                                      | Kit (2 seringues, 1kg coton, 1l alcool, 2 paires de bottes, sacoches) | 10 000 000    |        | An1          | An2 | An3 |     |     |  |
|              | Vaccination   | Organisation de la cérémonie nationale de lancement de la campagne | Nombre de cérémonies de lancement                | Une cérémonie au niveau national  | Frais d'organisation, carburant et frais de mission                   | 20 000 000    |        | An1          |     |     |     |     |  |
|              |   | Exécution de la vaccination des bovins                             | Effectif de bovins vaccinés                      |   | Frais de prestation   | 100 000 000   |        | An1          | An2 | An3 | An4 | An5 |  |

| Composante       | Activités   | Sous-activités                                     | Indicateurs  | Résultats attendus  | Intrants (éléments de coût)  | Financement          |        | Chronogramme |     |     |     |     |
|------------------|---|--|--|---|--|----------------------|--------|--------------|-----|-----|-----|-----|
|                  |   |  |  |   |  | Montant              | Source | An1          | An2 | An3 | An4 | An5 |
|                  |   | Supervision et suivi de la campagne                | Nombre de missions de supervision par unité administrative                 | 01 supervision centrale, 01 régionale, 01 départementale chaque année                                 | Carburant, frais de mission ONVC, DSV et régionale   | 50 000 000           |        |              |     |     |     |     |
|                  |   | Évaluation nationale de la campagne                | Nombre de réunions d'évaluation  | Tous les écarts observés sont corrigés  | Organisation de l'atelier, frais de mission  | 25 000 000           |        |              |     |     |     |     |
|                  | Lutte contre la FA  | Gestion des foyers de FA                           | Nombre de foyers contrôlés   | Tous les foyers sont maîtrisés  | Stock de gestion des foyers, matériel, équipements, désinfectants, frais de mission, carburant | 50 000 000           |        |              |     |     |     |     |
|                  | Assistance technique, suivi sanitaire et conseil aux éleveurs (par les vétérinaires mandataire) | Animation de réunions d'échanges avec les éleveurs | Nombre de participants aux réunions d'échanges (désagrégés selon le genre) | Au moins 75% des éleveurs, dont 50% de femmes participent aux réunions d'échanges                     | PM   |                      |        |              |     |     |     |     |
|                  |   | Suivi sanitaire et appui conseil                   | Nombre d'éleveurs de PR encadrés (désagrégé selon le genre)                | Au moins 60% d'éleveurs de bovins, dont 50% de femmes sont encadrés                                   | PM   |                      |        |              |     |     |     |     |
| <b>Total C 1</b> |   |  |  |   |  | <b>2 325 000 000</b> |        |              |     |     |     |     |
| Composante 2     | Renforcement des capacités opérationnelles du RESCAM  | Formation du personnel                             | Effectif du personnel formé (désagrégé selon le genre)                     | Au moins 80% des agents du RESCAM, dont 50% de femmes sont aptes pour la surveillance épidémiologique | Ateliers de formation, missions, transport   | 50 000 000           |        |              |     |     |     |     |



| Composante | Activités  | Sous-activités   | Indicateurs   | Résultats attendus   | Intrants (éléments de coût)   | Financement |        | Chronogramme |     |     |     |     |  |
|------------|--|--|---|--|---|-------------|--------|--------------|-----|-----|-----|-----|--|
|            |  |  |   |  |   | Montant     | Source | An1          | An2 | An3 | An4 | An5 |  |
|            |  | Acquisition des moyens logistiques et matériels pour le réseau | Nombre de postes dotés de moyens logistiques            | Au moins 90% de postes au RESCAM disposent de moyens logistiques     | Véhicules, motos, matériels informatiques, logiciels, matériel de cartographie                                      | 50 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |
|            | Élaboration et tests des plans et protocoles de surveillance | Élaboration et édition des outils de surveillance              | Nombre d'outils élaborés par catégorie                  | Tous les outils nécessaires pour la surveillance sont disponibles    | Ateliers, missions  | 30 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |
|            |  | Tests des outils de surveillance                               | Nombre d'exercices de simulations organisés             | Au moins un exercice de simulation organisé par unité administrative | Ateliers, acquisition de matériels, missions, carburant   | 50 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |
|            | Mise en œuvre des plans de surveillance                      | Sensibilisation des acteurs                                    | Nombre d'acteurs sensibilisé (désagrégé selon le genre) | Au moins 80% des acteurs, dont 50% de femmes sensibilisés            | Ateliers, missions, frais de transport, carburant   | 20 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |
|            |  | Surveillance syndromique                                       | Nombre de rapports de surveillance                      | Le nombre de cas suspects baisse d'au moins 25% chaque année         | Formations, missions, carburant, kits de prélèvement, traitement, conservation                                      | 60 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |
|            |  | Vulgarisation des outils                                       | Nombre de personnes touchées                            | Au moins 75% des acteurs maîtrisent l'utilisation des outils         | Organisation d'ateliers, missions, transport, carburant   | 50 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |
|            |  | Enquêtes épidémiologiques                                      | Nombre d'enquêtes réalisées                             | Baisse annuelle d'au moins 25% de la prévalence                      | Collecte des données et échantillons, kits, formation, missions, carburant, analyse des données et des échantillons | 50 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |

| Composante | Activités                        | Sous-activités   | Indicateurs   | Résultats attendus   | Intrants (éléments de coût)  | Financement |        | Chronogramme |     |     |     |     |  |
|------------|----------------------------------|--|---|--|--|-------------|--------|--------------|-----|-----|-----|-----|--|
|            |                                  |  |   |  |  | Montant     | Source | An1          | An2 | An3 | An4 | An5 |  |
|            |                                  | Surveillance de la faune sauvage   | Nombre d'échantillons analysés  | Baisse annuelle d'au moins 25% du nombre de cas positif dans la faune                                  | Collecte des données, kits, formation, missions, carburant, analyse des données            | 25 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |
|            |                                  | Évaluations sérologiques post vaccinales                                 | Nombre d'évaluations effectuées   | Augmentation annuelle d'au moins 50% de la séroconversion  | Collecte des données, kits, formation, missions, carburant, analyse des données            | 75 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |
|            |                                  | Renforcement du contrôle des mouvements des bovins                       | Proportion d'animaux contrôlés  | Augmentation annuelle d'au moins 25% du nombre de cas détectés lors de l'ISV                           | Missions, carburant, certificats   | 25 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |
|            |                                  | Diffusion et communication zoosanitaires                                 | Nombre et fréquence de parution de bulletins d'informations zoosanitaires | Augmentation annuelle d'au moins 25% du nombre de personnes ayant accès aux informations zoosanitaires | Edition, publication, impression, médiatisation  | 25 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |
|            | Suivi évaluation épidémiologique | Suivi de la couverture vaccinale   | Nombre d'enquêtes réalisées   | Baisse annuelle d'au moins 25% de la prévalence  | Prélèvements, missions, carburant,   | 50 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |
|            |                                  | Evaluation de l'impact de la vaccination                                 | Nombre d'enquêtes réalisées   | Augmentation annuelle d'au moins 25% de la productivité des PR   | Missions, carburant, frais de transport, élaboration des outils, organisation des ateliers | 20 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |
|            |                                  | Mise en œuvre des activités de surveillance après l'élimination de la FA | Nombre d'opérations de surveillance                                       | Aucun foyer enregistré pendant 3 années consécutives   | Missions, prélèvements, traitement des échantillons, missions, carburant, sensibilisation  | 15 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |
|            |                                  | Vérification de l'absence d'infection                                    | Nombre de missions de vérification  | L'absence du virus est confirmée pendant 3 années consécutives   | Mission des experts, missions des équipes de surveillance                                  | 20 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |

| Composante      | Activités   | Sous-activités  | Indicateurs  | Résultats attendus  | Intrants (éléments de coût)  | Financement |        | Chronogramme |     |     |     |     |  |
|-----------------|---|---|--|---|--|-------------|--------|--------------|-----|-----|-----|-----|--|
|                 |   |   |  |   |  | Montant     | Source | An1          | An2 | An3 | An4 | An5 |  |
| <b>Total C2</b> |   |   |  |   |  | 615 000 000 |        |              |     |     |     |     |  |
| Composante 3    | Renforcement des capacités du LANAVET                         | Renforcement des capacités du personnel du LANAVET  | Effectif du personnel formé au LANAVET (désagréé selon le genre) | 03 cadres du LANAVET formés pour le diagnostic et la production des vaccins   | Frais de formation et voyage, formation (hébergement et transport)                 | 50 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |
|                 |   | Étude de faisabilité sur la mise en place d'une unité de fabrication des vaccins contre la FA | Nombre d'étude de faisabilité                                    | 01 Étude de faisabilité sur la mise en place d'une unité de fabrication des vaccins contre la FA est disponible       | Honoraire du consultant  | 10 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |
|                 |   | Renforcement des capacités du LANAVET pour le diagnostic des maladies animales                | Nombre de prélèvements traités au LANAVET par maladie            | Augmentation annuelle de 25% du nombre de prélèvements traités avec succès par le LANAVET                             | Lecteur ELISA, lecteur PCR, autoclave, amorces, microscope, verrerie               | 100 000 000 |        |              |     |     |     |     |  |
|                 | Renforcement des capacités des services vétérinaires publics  | Renforcement capacités des services vétérinaires  | Nombre de personnel des SV formé (désagréé selon le genre)       | Au moins 90% du personnel des services vétérinaires est formé   | Frais d'organisation et frais de mission   | 45 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |
|                 |   | Appui logistique  | Proportion d'agents disposant de moyens logistiques              | Au moins 75% du personnel des services vétérinaires dispose de la logistique nécessaire à l'exécution de ses missions | Motos, Stocks de sécurité, équipements informatiques, GPS, Moyens de communication | PM          |        |              |     |     |     |     |  |
|                 | Production et vulgarisation des manuels, guides et procédures | Production des outils   | Nombre d'outils produits par catégorie                           | 100% des outils de chaque catégorie sont disponibles  | Honoraires des consultants, atelier de validation, édition, impression,            | 25 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |

| Composante   | Activités   | Sous-activités                             | Indicateurs  | Résultats attendus  | Intrants (éléments de coût)                                       | Financement          |        | Chronogramme |     |     |     |     |  |
|--------------|---|--|--|---|---|----------------------|--------|--------------|-----|-----|-----|-----|--|
|              |   |  |  |   |   | Montant              | Source | An1          | An2 | An3 | An4 | An5 |  |
|              |   | Vulgarisation des outils                   | Nombre de sessions de vulgarisation organisées                               | Au moins 80% des acteurs savent utiliser les outils                               | Missions, organisation des ateliers, frais de colisage, transport | 45 000 000           |        |              |     |     |     |     |  |
|              | Information, sensibilisation et formation des acteurs   | Organisation des réunions préparatoires    | Nombre de réunions préparatoires   | Au moins 10 réunions préparatoires  | Frais de carburant, cocktail                                      | 20 000 000           |        |              |     |     |     |     |  |
|              |   | Information et sensibilisation des acteurs | Nombre d'acteurs sensibilisés par unité administrative (désagrégé par genre) | Au moins 90% des acteurs sont touchés, dont la moitié sont des femmes             | Cocktail, frais de transport                                      | 50 000 000           |        |              |     |     |     |     |  |
|              | Élaboration, édition et diffusion des Vulgarisation des outils de communication et de formation | Production des outils de communication     | Nombre d'outils de communication produits par catégorie                      | Tous les outils de communication prévus sont produits (dépliants, affiches, etc.) | Honoraire consultant, ateliers validation, édition                | 10 000 000           |        |              |     |     |     |     |  |
|              |   | Vulgarisation et formation                 | Nombre de passage dans les médias  | Au moins 3 passages dans les médias communaux                                     | Passage médias, missions  | 10 000 000           |        |              |     |     |     |     |  |
| Total C3     |   |  |  |   |   | 365 000 000          |        |              |     |     |     |     |  |
| <b>TOTAL</b> |   |  |  |   |   | <b>3 305 000 000</b> |        |              |     |     |     |     |  |

Tableau 1 : Contribution du PRODEL dans la mise en œuvre du plan

| Composante   | Activités   | Sous-activités   | Indicateurs                                      | Résultats attendus  | Intrants (éléments de coût)  | Financement |        | Chronogramme |     |     |     |     |
|--------------|---|--|--|---|--|-------------|--------|--------------|-----|-----|-----|-----|
|              |   |  |  |   |  | Montant     | Source | An1          | An2 | An3 | An4 | An5 |
| Composante 1 | Cartographie du système de production des Bovins au Cameroun    | Réalisation de l'étude   | Nombre de rapports                               | Toutes les informations sur les systèmes de production sont disponibles | Honoraire consultant   | 30 000 000  |        |              |     |     |     |     |
|              |   | Validation du rapport de l'étude                                   | Nombre de participants                           | Un rapport d'étude validé   | Organisation atelier   |             |        |              |     |     |     |     |
|              | Appui en matériel et logistique pour la campagne de vaccination | Acquisition des vaccins  | Nombre de doses de vaccins contre la FA acquises | 1 200 000 doses de vaccins contre la FA sont disponibles                | Dose de vaccins  | 714 000 000 |        |              |     |     |     |     |
|              |   | Acquisition des kits de vaccination                                | Nombre de kits de vaccination acquis             | Au moins 58 kits de vaccination disponibles                             | Kit (2 seringues, 1kg coton, 1l alcool, 2 paires de bottes, sacoche) | 10 000 000  |        |              |     |     |     |     |
|              | Vaccination   | Organisation de la cérémonie nationale de lancement de la campagne | Nombre de cérémonies de lancement                | Une cérémonie au niveau national  | Frais d'organisation, carburant et frais de mission                  | -           |        |              |     |     |     |     |
|              |   | Exécution de la vaccination des bovins                             | Effectif de bovins vaccinés                      |   | Frais de prestation  | -           |        |              |     |     |     |     |

| Composante   | Activités   | Sous-activités                                     | Indicateurs  | Résultats attendus  | Intrants (éléments de coût)  | Financement |                    | Chronogramme |     |     |     |     |
|--------------|---|--|--|---|--|-------------|--------------------|--------------|-----|-----|-----|-----|
|              |   |  |  |   |  | Montant     | Source             | An1          | An2 | An3 | An4 | An5 |
|              |   | Supervision et suivi de la campagne                | Nombre de missions de supervision par unité administrative                 | 01 supervision centrale, 01 régionale, 01 départementale chaque année                                 | Carburant, frais de mission ONVC, DSV et régionale   | -           |                    |              |     |     |     |     |
|              |   | Évaluation nationale de la campagne                | Nombre de réunions d'évaluation  | Tous les écarts observés sont corrigés  | Organisation de l'atelier, frais de mission  | 25 000 000  |                    |              |     |     |     |     |
|              | Lutte contre la FA  | Gestion des foyers de FA                           | Nombre de foyers contrôlés   | Tous les foyers sont maîtrisés  | Stock de gestion des foyers, matériel, équipements, désinfectants, frais de mission, carburant | 50 000 000  |                    |              |     |     |     |     |
|              | Assistance technique, suivi sanitaire et conseil aux éleveurs (par les vétérinaires mandataire) | Animation de réunions d'échanges avec les éleveurs | Nombre de participants aux réunions d'échanges (désagrégés selon le genre) | Au moins 75% des éleveurs, dont 50% de femmes participent aux réunions d'échanges                     | PM   |             |                    |              |     |     |     |     |
|              |   | Suivi sanitaire et appui conseil                   | Nombre d'éleveurs de PR encadrés (désagrégé selon le genre)                | Au moins 60% d'éleveurs de bovins, dont 50% de femmes sont encadrés                                   | PM   |             |                    |              |     |     |     |     |
|              | <b>Total C 1</b>  |  |  |   |  |             | <b>829 000 000</b> |              |     |     |     |     |
| Composante 2 | Renforcement des capacités opérationnelles du RESCAM  | Formation du personnel                             | Effectif du personnel formé (désagrégé selon le genre)                     | Au moins 80% des agents du RESCAM, dont 50% de femmes sont aptes pour la surveillance épidémiologique | Ateliers de formation, missions, transport   | 50 000 000  |                    |              |     |     |     |     |

| Composante | Activités  | Sous-activités   | Indicateurs  | Résultats attendus   | Intrants (éléments de coût)  | Financement |        | Chronogramme |     |     |     |     |  |
|------------|--|--|--|--|--|-------------|--------|--------------|-----|-----|-----|-----|--|
|            |  |  |  |  |  | Montant     | Source | An1          | An2 | An3 | An4 | An5 |  |
|            |  | Acquisition des moyens logistiques et matériels pour le réseau | Nombre de postes dotés de moyens logistiques             | Au moins 90% de postes au RESCAM disposent de moyens logistiques     | Véhicules, motos, matériels informatiques, logiciels, matériel de cartographie | 50 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |
|            | Élaboration et tests des plans et protocoles de surveillance | Élaboration et édition des outils de surveillance              | Nombre d'outils élaborés par catégorie                   | Tous les outils nécessaires pour la surveillance sont disponibles    | Ateliers, missions   | 30 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |
|            |  | Tests des outils de surveillance                               | Nombre d'exercices de simulations organisés              | Au moins un exercice de simulation organisé par unité administrative | Ateliers, acquisition de matériels, missions, carburant                        | 50 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |
|            | Mise en œuvre des plans de surveillance                      | Sensibilisation des acteurs                                    | Nombre d'acteurs sensibilisés (désagrégé selon le genre) | Au moins 80% des acteurs, dont 50% de femmes sensibilisés            | Ateliers, missions, frais de transport, carburant                              | -           |        |              |     |     |     |     |  |
|            |  | Surveillance syndromique                                       | Nombre de rapports de surveillance                       | Le nombre de cas suspects baisse d'au moins 25% chaque année         | Formations, missions, carburant, kits de prélèvement, traitement, conservation | -           |        |              |     |     |     |     |  |
|            |  | Vulgarisation des outils                                       | Nombre de personnes touchées                             | Au moins 75% des acteurs maîtrisent l'utilisation des outils         | Organisation d'ateliers, missions, transport, carburant                        | 50 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |

| Composante | Activités                        | Sous-activités                                     | Indicateurs   | Résultats attendus   | Intrants (éléments de coût)   | Financement |        | Chronogramme |     |     |     |     |
|------------|----------------------------------|--|---|--|---|-------------|--------|--------------|-----|-----|-----|-----|
|            |                                  |  |   |  |   | Montant     | Source | An1          | An2 | An3 | An4 | An5 |
|            |                                  | Enquêtes épidémiologiques                          | Nombre d'enquêtes réalisées   | Baisse annuelle d'au moins 25% de la prévalence  | Collecte des données et échantillons, kits, formation, missions, carburant, analyse des données et des échantillons | 50 000 000  |        |              |     |     |     |     |
|            |                                  | Surveillance de la faune sauvage                   | Nombre d'échantillons analysés  | Baisse annuelle d'au moins 25% du nombre de cas positif dans la faune                                | Collecte des données, kits, formation, missions, carburant, analyse des données                                     | -           |        |              |     |     |     |     |
|            |                                  | Evaluations sérologiques post vaccinales           | Nombre d'évaluations effectuées   | Augmentation annuelle d'au moins 50% de la séroconversion  | Collecte des données, kits, formation, missions, carburant, analyse des données                                     | 75 000 000  |        |              |     |     |     |     |
|            |                                  | Renforcement du contrôle des mouvements des bovins | proportion d'animaux contrôlés  | Augmentation annuelle d'au moins 25% du nombre de cas détectés lors de l'ISV                         | Missions, carburant, certificats  | 25 000 000  |        |              |     |     |     |     |
|            |                                  | Diffusion et communication zoonosaires             | Nombre et fréquence de parution de bulletins d'informations zoonosaires | Augmentation annuelle d'au moins 25% du nombre de personnes ayant accès aux informations zoonosaires | Edition, publication, impression, médiatisation   | 25 000 000  |        |              |     |     |     |     |
|            | Suivi évaluation épidémiologique | Suivi de la couverture vaccinale                   | Nombre d'enquêtes réalisées   | Baisse annuelle d'au moins 25% de la prévalence  | prélèvements, missions, carburant,  | -           |        |              |     |     |     |     |



| Composante      | Activités                             | Sous-activités  | Indicateurs  | Résultats attendus  | Intrants (éléments de coût)  | Financement        |        | Chronogramme |     |     |     |     |
|-----------------|---------------------------------------|---|--|---|--|--------------------|--------|--------------|-----|-----|-----|-----|
|                 |                                       |   |  |   |  | Montant            | Source | An1          | An2 | An3 | An4 | An5 |
|                 |                                       | Evaluation de l'impact de la vaccination  | Nombre d'enquêtes réalisées  | Augmentation annuelle d'au moins 25% de la productivité des PR  | Missions, carburant, frais de transport, élaboration des outils, organisation des ateliers | 20 000 000         |        |              |     |     |     |     |
|                 |                                       | Mise en œuvre des activités de surveillance après l'élimination de la FA                      | Nombre d'opérations de surveillance                                | Aucun foyer enregistré pendant 3 années consécutives  | Missions, prélèvements, traitement des échantillons, missions, carburant, sensibilisation  | -                  |        |              |     |     |     |     |
|                 |                                       | Vérification de l'absence d'infection   | Nombre de missions de vérification                                 | L'absence du virus est confirmée pendant 3 années consécutives  | Mission des experts, missions des équipes de surveillance                                  | -                  |        |              |     |     |     |     |
| <b>Total C2</b> |                                       |   |  |   |  | <b>425 000 000</b> |        |              |     |     |     |     |
| Composante 3    | Renforcement des capacités du LANAVET | Renforcement des capacités du personnel du LANAVET  | Effectif du personnel formé au LANAVET (désagrégué selon le genre) | 03 cadres du LANAVET formés pour le diagnostic et la production des vaccins                                     | Frais de formation et voyage, formation (hébergement et transport)                         | 50 000 000         |        |              |     |     |     |     |
|                 |                                       | Étude de faisabilité sur la mise en place d'une unité de fabrication des vaccins contre la FA | Nombre d'étude de faisabilité                                      | 01 Étude de faisabilité sur la mise en place d'une unité de fabrication des vaccins contre la FA est disponible | Honoraire du consultant  | 10 000 000         |        |              |     |     |     |     |

| Composante | Activités   | Sous-activités   | Indicateurs   | Résultats attendus  | Intrants (éléments de coût)  | Financement |        | Chronogramme |     |     |     |     |  |
|------------|---|--|---|---|--|-------------|--------|--------------|-----|-----|-----|-----|--|
|            |   |  |   |   |  | Montant     | Source | An1          | An2 | An3 | An4 | An5 |  |
|            |   | Renforcement des capacités du LANAVET pour le diagnostic des maladies animales | Nombre de prélèvements traités au LANAVET par maladie       | Augmentation annuelle de 25% du nombre de prélèvements traités avec succès par le LANAVET                             | Lecteur ELISA, lecteur PCR, autoclave, amorces, microscope, verrerie               | 100 000 000 |        |              |     |     |     |     |  |
|            | Renforcement des capacités des services vétérinaires publics  | Renforcement capacités des services vétérinaires                               | Nombre de personnel des SV formé (désagrégé selon le genre) | Au moins 90% du personnel des services vétérinaires est formé   | Frais d'organisation et frais de mission   | 45 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |
|            |   | Appui logistique   | Proportion d'agents disposant de moyens logistiques         | Au moins 75% du personnel des services vétérinaires dispose de la logistique nécessaire à l'exécution de ses missions | Motos, Stocks de sécurité, équipements informatiques, GPS, Moyens de communication | PM          |        |              |     |     |     |     |  |
|            | Production et vulgarisation des manuels, guides et procédures | Production des outils  | Nombre d'outils produits par catégorie                      | 100% des outils de chaque catégorie sont disponibles  | Honoraires des consultants, atelier de validation, édition, impression,            | 25 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |
|            |   | Vulgarisation des outils   | Nombre de sessions de vulgarisation organisées              | Au moins 80% des acteurs savent utiliser les outils   | Missions, organisation des ateliers, frais de colisage, transport                  | 45 000 000  |        |              |     |     |     |     |  |
|            | Information, sensibilisation et formation des acteurs         | Organisation des réunions préparatoires  | Nombre de réunions préparatoires                            | Au moins 10 réunions préparatoires  | Frais de carburant, cocktail   | -           |        |              |     |     |     |     |  |

| Composante               | Activités   | Sous-activités                             | Indicateurs  | Résultats attendus  | Intrants (éléments de coût)                        | Financement   |        | Chronogramme |     |     |     |     |
|--------------------------|---|--|--|---|--|---------------|--------|--------------|-----|-----|-----|-----|
|                          |   |  |  |   |  | Montant       | Source | An1          | An2 | An3 | An4 | An5 |
|                          | Élaboration, édition et diffusion des Vulgarisation des outils de communication et de formation | Information et sensibilisation des acteurs | Nombre d'acteurs sensibilisés par unité administrative (désagrégé par genre) | Au moins 90% des acteurs sont touchés, dont la moitié sont des femmes             | Cocktail, frais de transport                       | 50 000 000    |        |              |     |     |     |     |
|                          |   | Production des outils de communication     | Nombre d'outils de communication produits par catégorie                      | Tous les outils de communication prévus sont produits (dépliants, affiches, etc.) | Honoraire consultant, ateliers validation, édition | 10 000 000    |        |              |     |     |     |     |
|                          |   | Vulgarisation et formation                 | Nombre de passage dans les médias  | Au moins 3 passages dans les médias communaux                                     | Passage médias, missions                           | 10 000 000    |        |              |     |     |     |     |
| <b>Total C3</b>          |   |  |  |   |  | 345 000 000   |        |              |     |     |     |     |
| <b>TOTAL</b>             |   |  |  |   |  | 1 599 000 000 |        |              |     |     |     |     |
| <b>Cout total par an</b> |   |  |  |   |  | 319 800 000   |        |              |     |     |     |     |

La contribution du PRODEL s'élèvera un milliard cinq cent quatre-vingt-dix-neuf millions (1 599 000 000) FCFA soit trois cent dix-neuf mille huit (319 800 000) FCFA.

Le PRODEL fournira 35% des doses de vaccins

Tableau 2 : Contraintes, risques, hypothèses et moyens de mitigation

| Activités   | Contraintes   | Risques   | Hypothèses   | Moyens de mitigation   |
|---|---|---|--|--|
| <b>COMPOSANTE 1</b>   |   |   |  |  |
| Cartographie du système de production des Bovins au Cameroun                      | - Cheptel national en bovins pas connu;<br>-Proportion des bovins pas région mal connu          | - méconnaissance du cheptel national et régional;<br>- l'insécurité                 | -Recensement du cheptel;<br><br>- Bonne connaissance des mouvements des animaux, | Étude du système de production des bovins au Cameroun incluant les mouvements des animaux  |
| Mise en place d'un cadre de mobilisation des éleveurs pour la lutte participative | Non adhésion des éleveurs   | -faible détection précoce des maladies;<br>-non atteinte des objectifs du programme | Structuration des éleveurs   | - Formation des éleveurs;<br>-Définition des rôles et responsabilité des éleveurs dans la mise en œuvre du programme;<br>- Implication des éleveurs dans la mise en œuvre  |
| Élaboration et édition des outils de communication                                | - Mauvaise stratégie de communication   | - Insuffisance des ressources,<br>- stratégie de communication inappropriée         | Élaboration d'un plan de communication,  | - Production, édition et vulgarisation des outils de communication   |
| Appui en matériel et logistique pour la campagne de vaccination                   | Indisponibilité des capacités techniques et logistiques pour la mise en œuvre de la vaccination | Non atteinte des objectifs de vaccination (immunisation effective et accessibilité) | Renforcement des capacités humaines et matérielles du personnel                  | -Formation du personnel<br>-Acquisition des équipements  |
| Campagne de vaccination   | - Insécurité ;<br>- Faible motivation des agents vaccinateurs,<br>- Indisponibilité des vaccins | Faible immunisation du cheptel  | Sensibilisation préalable des parties prenantes                                  | - Solliciter un accompagnement des forces de l'ordre en fonction du niveau d'insécurité,<br>- Mettre à la disposition des vaccinateurs les moyens de déplacement et prise en charge ;<br>-Mettre à la disposition de la DSV les vaccins à temps ;<br>- Renforcer les capacités et les contrôles au niveau des frontières |

| Activités   | Contraintes   | Risques   | Hypothèses  | Moyens de mitigation  |
|---|---|---|---|---|
| Lutte contre la FA  | - Non déclaration des foyers par les éleveurs ;<br>-insuffisance des ressources (humaines, matérielles et financières) ;<br>- Insécurité  | Les ressources humaines et les moyens financiers non disponibles au moment opportun   |   | -Mise en œuvre des plans opérationnel de lutte de lutte;<br>-Mise à disposition du personnel les ressources (humaines, matérielles et financières);<br>- implication des éleveurs dans la lutte |
| Assistance technique, suivi sanitaire et conseil aux éleveurs (par les vétérinaires mandataire) | - Absence d'accompagnent (Assistance technique) ;<br><br>-Installation des vétérinaires dans des zones économiquement « non rentable »  | -Faible adhésion des vétérinaires mandataires;<br>-Mauvaise répartition des vétérinaires mandataires,<br>- Pas de pérennisation des vétérinaires en zone rurale | -Plaidoyer pour technique des partenaires;<br>-Revoir les conditions de rémunération des prestations;<br>-Création/promotion d'autres activités génératrices de revenus;<br>- bon maillage du territoire. | -Révision des textes<br><br>-Étude de faisabilité, élaboration de la cartographie des zones appropriées à l'installation des vétérinaires privés.<br><br>-Appui technique des partenaires;      |
| Évaluation de la campagne nationale de vaccination  | faible remontée des informations  | Non maitrise des outils de suivi/évaluation   | Élaboration canevas de rapport et des outils de suivi/évaluation  | - renforcement des capacités du personnel;<br>-évaluation régionale et nationale de la campagne d vaccination   |
| <b>COMPOSANTE 2</b>   |   |   |   |   |
| Renforcement des capacités opérationnelles du RESCAM  | L'insuffisance des ressources (humaines, matérielles et financières)  | Les ressources humaines et les moyens financiers non disponibles au moment opportun   | La méconnaissance de la situation épidémiologique de la maladie rend la surveillance inefficace   |   |
| Élaboration, tests et Mise en œuvre des plans et protocoles de surveillance                     | Le réseau est fonctionnel et les ressources humaines, matérielles et financières sont disponibles<br><br>Le rapportage semestriel de la situation zoo sanitaire permet la prévention et le suivi des maladies | La maladie continue d'évoluer sous forme enzootique   |   |   |
|   |   | La FA est en résurgence dans les zones vaccinées  |   |   |

| Activités   | Contraintes   | Risques  | Hypothèses  | Moyens de mitigation  |
|---|---|--|---|---|
| Suivi évaluation épidémiologique                              |   | Contrôle et éradication de la maladie<br>La maladie demeure enzootique                 |   |   |
| <b>COMPOSANTE 3</b>   |   |  |   |   |
| Renforcement des capacités du LANAVET                         | Production de vaccins inadaptés au sérotypes circulants sur le territoire<br>Insuffisance des vaccins disponibles | -Perte des doses de vaccins<br>-Non atteinte des objectifs de vaccination              | Renforcement des capacités humaines et matérielles du LANAVET   | -Formation du personnel technique<br>-Acquisition des équipements   |
|   | Très peu de vaccins sont homologués   | Respect de la réglementation en passation de marché                                    | Enregistrement des vaccins                                      | -Demande d'AMMM<br>-Paieement des frais<br>-Certificat de conformité de l'UA PANVAC   |
| Renforcement des capacités des services vétérinaires publics  | Maillage insuffisant du territoire par les services vétérinaires publics  | Ne pas couvrir les zones rurales où les vétérinaires mandataires ne sont pas installés | -Renforcement des effectifs en personnels                       | Recrutement et dépliement en personnel  |
|   | Indisponibilité des capacités techniques et logistiques pour la mise en œuvre de la vaccination                   | Non atteinte des objectifs de vaccination (immunisation effective et accessibilité)    | Renforcement des capacités humaines et matérielles du personnel | -Formation du personnel<br>-Acquisition des équipements   |
| Production et vulgarisation des manuels, guides et procédures | L'insuffisance des ressources (humaines, matérielles et financières)  | Les ressources humaines et les moyens financiers sont disponibles au moment opportun   | Élaboration et diffusion des manuels, guides et POS             | - Production, édition et vulgarisation des manuels, guides et POS   |
| Information, sensibilisation et renforcement des capacités    | - Faible adhésion des éleveurs et des autorités administratives et traditionnelles au processus                   | Faible mobilisation des parties prenantes  | Élaboration d'un plan de communication,                         | - Production, édition et vulgarisation des outils de communication<br>-Sensibilisation intensive avant la campagne;<br>- Implication des autorités administratives et traditionnelles |